

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 446

Artikel: La substitution du pétrole, mâchoire de l'étau nucléaire
Autor: Lehmann, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027053>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La substitution du pétrole, mâchoire de l'étau nucléaire

La promotion du chauffage électrique direct continue. Malgré le fait incontesté et incontestable que cette méthode de chauffage aboutit à un gaspillage d'énergie qu'il faut bien qualifier d'irresponsable. Des compagnies d'électricité comme la CVE, la BKW, les Forces Motrices Fribourgeoises, et probablement bien d'autres, considèrent comme un succès d'avoir su duper un nombre croissant de propriétaires et promoteurs en les persuadant de s'équiper de ce mode de chauffage.

Bien sûr, on a des excuses ! La plus courante aujourd'hui consiste à mettre en avant la bonne qualité de l'isolation des bâtiments que l'on chauffe électriquement. Et on insiste lourdement sur le fait que ce sont les compagnies d'électricité qui exigent cette bonne isolation...

Il est tout à fait clair qu'une bonne isolation doit être considérée aujourd'hui comme de première importance, quelle que soit la manière dont on se chauffe, mais surtout si l'on consomme pour ce faire des ressources non-renouvelables. Une bonne isolation doit faire partie des normes, doit être encouragée par l'autorité politique et ceci par tous les moyens disponibles, y compris les avantages fiscaux. C'est urgent ! Mais lorsque l'on a bien isolé sa maison, on devrait se garder de compenser cet effort d'économie par un gaspillage d'énergie à la source. C'est pourtant ce que l'on propose avec le chauffage électrique direct.

Un numéro d'illusioniste

Le numéro d'illusioniste le plus critiquable est celui qui consiste à présenter le chauffage électrique direct comme une nécessité pour se libérer du pétrole qui nous rend si dépendants de l'étranger. Et si cette substitution se fait à grande échelle, comme cela est effectivement proposé, on ne pourra pas éviter de construire beaucoup de cen-

trales nucléaires. Il ne restera alors plus qu'à identifier substitution et besoin : et voilà la « clause du besoin » tournée au profit des promoteurs du nucléaire !

Il importe de démontrer cette argumentation. Considérons d'abord l'argument d'indépendance vis-à-vis de l'étranger. Des faits : pour la livraison de l'uranium, nous sommes tributaires de pays producteurs qui pourront refuser de nous fournir le combustible indispensable. Cela vient de se produire pour Kaiseraugst et Leibstadt et il a fallu en catastrophe, se démener pour trouver un autre fournisseur. Avec succès, pour cette fois, semble-t-il. Il faut espérer que ce producteur-là tiendra parole !

Le problème se corse d'une donnée importante, voire capitale : les contrats de vente prévoient que le pays fournisseur peut refuser d'autoriser la réexportation de combustible irradié vers une usine de retraitement située dans un pays tiers. Cela vient aussi de se produire. Conséquence : il faut le stocker au moins temporairement en Suisse dans des conditions précaires. D'où probablement, l'urgence de la piscine de Lucens.

La vraie indépendance

Toutes ces péripéties ne donnent pas vraiment le sentiment d'une grande indépendance vis-à-vis de l'étranger ! La seule vraie indépendance est celle que l'on aurait en ne recourant qu'à des ressources autochtones et renouvelables. Que cela ne soit pas possible du jour au lendemain est entendu. Mais c'est un but à long terme que l'on devrait se fixer si l'on veut être crédible quand on se proclame adepte de l'« indépendance ». Un tel but imposerait à l'évidence des investissements fort différents de ceux que l'on voit faire aujourd'hui dans le domaine de l'énergie.

Le chauffage électrique direct est-il vraiment le seul substitut possible au pétrole dans l'immédiat ? Non. Il y a beaucoup d'autres possibilités.

En fait, à court et moyen terme le meilleur substitut du pétrole semble bien être le pétrole lui-

même. Je m'explique brièvement...

Soit un litre de pétrole, on peut l'utiliser de plusieurs manières pour se chauffer.

La manière conventionnelle, consistant à brûler le pétrole dans une chaudière, n'est pas la meilleure, même si c'est pratiquement la seule utilisée aujourd'hui.



Un bonus

Si l'on utilise ce même litre de pétrole dans un moteur dont on récupère la chaleur, on dispose à peu près de la même quantité de chaleur que dans la solution de la chaudière; mais en plus on s'est procuré un « bonus » intéressant sous forme d'énergie mécanique. Celle-ci peut entraîner, soit un générateur pour faire du courant électrique, soit directement une pompe à chaleur. Dans ce cas on aura mis à disposition, à partir de ce même litre de mazout, environ deux fois plus de calories qu'il n'en aurait fourni dans une combustion directe. Ce litre de pétrole en aura procuré en quelque sorte un autre.

Si en revanche on substitue le chauffage conventionnel au mazout par le chauffage électrique direct, le bilan énergétique est inversé : pour chaque litre de pétrole substitué, il faut en consommer deux pour mettre la même chaleur à disposition au niveau des habitations... belle substitution !

La technologie indispensable pour doubler la mise, comme indiqué plus haut, existe et quelques installations fonctionnent déjà. On peut aller encore plus loin en combinant l'installation avec un chauffage solaire; ce qui a comme avantage d'optimiser simultanément la performance de la pompe à chaleur et celle du captage solaire. Le même exercice peut-être fait avec le gaz naturel, déjà largement distribué, et aussi avec le biogas. Ce point est important car le biogas est une ressource renouvelable que l'on pourrait produire en grandes quantités si on le voulait vraiment. On ne voit pas que ce type de substitution pose plus de problèmes que le nucléaire,

bien au contraire. Et de toute évidence, il présente moins de dangers, moins de centralisation et serait générateur de plus de places de travail.

Un besoin irréversible

Malgré tout, on installe du chauffage électrique direct. On crée ainsi un besoin difficilement réversible. Une maison équipée de ce chauffage ne peut que très difficilement se convertir à un autre système car elle n'a pas la tuyauterie nécessaire pour faire circuler un fluide caloporteur. Elle consommera beaucoup de courant, même si elle est bien isolée. Et plus il y en aura, mieux cela vaudra pour les centrales nucléaires. Celles-ci doivent en effet fonctionner à puissance constante et ont besoin de clients voraces capables d'absorber leur production. Ce n'est pas pour rien que M. Michael Kohn, personnage qu'il n'est plus nécessaire de présenter, a exhorté l'industrie gazière à ne pas enlever le « marché de la substitution » aux sociétés d'électricité, mais à collaborer avec celles-ci dans l'exploitation de ce fromage.

Au niveau politique

Si nous ne voulons pas nous laisser serrer dans l'étau nucléaire, il faut nous opposer fermement à la multiplication des maisons chauffées par des résistances électriques. C'est urgent. Et cette opposition doit être portée au niveau politique. Espérons qu'il se trouvera un parlementaire pour s'en charger.

Pierre Lehmann.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Enigmes policières

Moi, je suis bien content !

J'ai tout compris et je vais vous expliquer !

L'affaire Flükiger — vous savez, ce malheureux aspirant qui disparut le 16 septembre 1977 et

qu'on devait retrouver mort le 13 octobre, sur territoire français...

Eh bien, sur une pleine page, « La Suisse » du 12 mars éclaire de manière décisive la tragédie. Le 12 septembre 1977, les terroristes allemands proposent d'échanger Schleyer contre onze membres emprisonnés de la bande à Baader. Le 16 septembre, Flükiger disparaît. Le 13 octobre, on découvre le cadavre de Schleyer à Mulhouse. Quoi de plus naturel que de lier dès lors les deux affaires ? Ce que ferait paraît-il un dossier transmis par les Renseignements Généraux français aux juges d'instruction tant suisse que français. « Ce document de quatre pages, précise « La Suisse », fera l'effet d'une bombe ». En gros, les choses se seraient passées de la manière suivante : Par le plus grand des hasards, l'aspirant Flükiger aurait surpris les terroristes allemands au moment où ils faisaient franchir la frontière suisse à leur prisonnier, le « patron des patrons » H.-M. Schleyer. Abattu, ou dans tous les cas grièvement blessé, F. aurait été enlevé à son tour. Par la suite, inquiétés par les battues des polices tant suisse que française, et vu l'échec définitif de leur tentative, les ravisseurs se seraient débarrassés de leur encombrant colis. Ajoutons que toujours selon « La Suisse » l'arrestation de Gabriele Kröcher, la « femme infernale » et de Christian Möller, le 20 décembre, non loin de la frontière, et l'assassinat du caporal Heusler, le 2 mars, à Porrentruy, feraient partie du même scénario.

Je suis bien content de voir la lumière faite d'autant plus content que « Tat » du 17 février 1978, s'appuyant sur les révélations de l'un des ravisseurs de Flükiger, transmises au Conseiller fédéral par un « Gruppe Aktion Wahrheit Affäre Flükiger » (Groupe Action Vérité...), croit pouvoir avancer que le jeune aspirant a été abattu par des séparatistes bernois. L'intention première des « Béliers » — car c'est eux qui seraient les coupables ! — aurait été de déposer leur prisonnier entièrement nu devant le Palais Fédéral. Par la suite, pour des raisons non établies, la

malheureuse victime se serait mise à vomir et aurait finalement péri étouffée (*sei daran erstickt*).

Le petit jeu des hypothèses

A vous de choisir. Bien sûr, vous pouvez aussi imaginer que la victime était faible de caractère et s'est suicidée. Ou que l'exercice était dangereux ou mal organisé, et qu'elle est morte accidentellement. Ou que les partisans du Service civil et les pacifistes non-violents ont organisé le tout pour mettre en cause l'armée. Ou que... Demeure en fin de compte la certitude qu'on ne sait rien de certain — ce qui est bien rassurant.

* * *

A propos, « Pamphlet » n'a pas du tout aimé mon article sur la censure (DP 441), où je prenais pourtant sa défense. Selon M. Paschoud, j'aurais calomnié les rédacteurs en les traitant de « singes anthropoïdes et hominiens... tendant à remonter au cocotier ! » « Enormes calomnies », écrit-il. A dire vrai, il est difficile de savoir si M.P. se sent calomnié par le terme de *singe* (que je n'ai d'ailleurs pas employé), ou par ceux d'*anthropoïde* et d'*hominien* (tous les singes ne sont pas des hominiens). Un examen attentif de son astragale devrait permettre de préciser ce point.

J.C.

BAGATELLES

On n'aime pas les empêcheurs de danser en rond en Suisse. L'ancien conseiller national Otto Pfänder, qui vient de mourir, l'avait constaté en 1939. Élu au Conseil national sur la liste de l'Alliance des Indépendants, il n'avait pas eu la promotion promise au grade de colonel et, au surplus, la commission d'école de la ville de Saint-Gall, où il enseignait, l'avait licencié. Gottlieb Duttweiler sut utiliser ses talents, tout d'abord comme secrétaire de l'Alliance des indépendants, puis dans une fonction au service de la Migros. Mais cela n'a pas effacé les injustices commises.